

Compostage collectif

Un chalet de compostage bientôt installé à Morteau

*Une réunion participative est organisée le mardi
17 septembre à 18h30 à Morteau. L'objectif ?
Construire le projet avec les mortuaciens.*



Une demande des habitants

L'idée germe depuis quelques mois... Plusieurs demandes ont été recensées par la Communauté de Communes et la Ville de Morteau quant à une solution pour les personnes qui ne peuvent pas installer de composteur chez eux, par manque de place (pas d'espace vert, habitat collectif, etc).

Pour répondre au besoin des habitants qui souhaitent réduire leurs déchets, Préval propose d'installer un **chalet de compostage collectif**, dans le **quartier des Charrières**, accessible à **tous les mortuaciens**.

Environ 30 % de nos ordures ménagères sont compostables.

Sans solution de compostage, ces déchets sont incinérés à Pontarlier, au lieu d'être transformés en compost.

Une solution conviviale pour réduire ses déchets

Le compostage collectif permet de faire rimer réduction des déchets, lien social et projet collectif !

Le chalet de compostage prendra la forme d'une construction en bois (fabriquée par Aymonier structures bois à Fertans 25) et permettra de composter un tonnage important de biodéchets (entre 2 à 5 tonnes par an). Les habitants de Morteau engagés dans le projet pourront venir déposer leurs biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, etc) puis au bout de quelques mois, récupérer le compost pour enrichir la terre de leurs plantes.

Les intérêts pour les mortuaciens sont multiples :

- ➔ **Réduire son empreinte écologique** (réduction des déchets, production de compost, engrais naturel)
- ➔ **Créer du lien social** en rencontrant ses voisins
- ➔ **Participer à un projet collectif innovant** (premier site pilote installé dans le Haut-Doubs)

Un projet à construire ensemble

Préval convie les mortuaciens à donner leur avis lors d'une réunion participative :

Mardi 17 septembre à 18h30 à la salle des Fêtes de Morteau (place de la Halle)

Accès au chalet, horaires d'ouverture, référent technique... les habitants et associations auront la parole pour que le projet s'adapte au mieux à leurs besoins.